

*Pôle Développement des Entreprises & des Territoires
Service Appui aux Territoires
PR – 2020 - 031*

MOND'ARVERNE COMMUNAUTE
Monsieur Pascal PIGOT
Président
ZA Le Pra de Serre
63960 VEYRE-MONTON

Clermont-Ferrand, le 7 décembre 2020

Objet : PLU de Martres de Veyre - Modification simplifiée n°3 – Consultation de la CCI du Puy-de-Dôme Auvergne Métropole

Monsieur le Président,

Nous avons bien reçu le 3 décembre 2020 votre courrier daté du 1^{er} décembre 2020 concernant la modification simplifiée n°3 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Martres de Veyre pour laquelle vous sollicitez l'avis de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Puy-de-Dôme Auvergne Métropole en tant que personne publique associée.

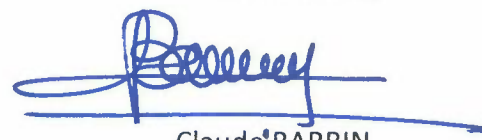
Lors de l'examen attentif de ce dossier, nous avons noté que la présente modification n'a pas d'incidences directes sur les entreprises et les activités économiques en tant que telles.

Aussi, nous n'avons pas de remarques particulières à formuler sur ce projet.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations les meilleures.

Bien cordialement

Le Président,



Claude BARBIN.